

à accorder des pouvoirs mandataires de la Commission conjointe internationale pour la construction d'usines de traitement des eaux vannes...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il ne convient pas de poser une question de ce genre. Il s'agit d'une question très générale, qui demande des renseignements, et ce n'est pas le moment pour cela.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE CONTRÔLE DE MÉDICAMENTS IMPORTÉS ET MUNIS D'ÉTIQUETTES TROMPEUSES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question dont je lui ai donné préavis. Qu'il me soit permis de le féliciter sur l'habileté dont a fait preuve la Direction des Aliments et Drogues en confisquant, dans une pharmacie de Vancouver, 1,000 capsules d'un antibiotique munies d'une étiquette fallacieuse les rendant dangereuses à la consommation. Je veux parler des capsules de chlarmaphericol importés de Hong-kong, colorées et étiquetées de façon trompeuse, afin de les faire passer pour l'antibiotique tetracycline.

Ma question est la suivante: Le ministre a-t-il la certitude que les autorités douanières ont pris les mesures nécessaires pour mettre fin à l'importation de médicaments en provenance de l'étranger portant des étiquettes fausses et, partant, dangereuses? De plus, est-il exact que l'importateur de ces médicaments est une firme reconnue par le gouvernement comme fournisseur des forces armées du Canada?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de la Direction des Aliments et Drogues ont mis en œuvre tous les moyens possibles pour entrer en possession de toutes les capsules dont parle mon honorable ami. Si je ne me trompe, c'est dans l'usine importatrice au Canada qu'auraient surgi les difficultés. Ce n'est que grâce à la vigilance des fonctionnaires de la Direction des Aliments et Drogues que l'on a pu déceler dès le début les étiquettes fausses.

Quant à la seconde partie de la question, il est très probable que l'importateur en question est, en effet, porté sur les listes dont a fait mention le député. Nous examinons ceci de plus près, et s'il est nécessaire de prendre des mesures en vue de rayer cette firme de la liste, nous ne manquerons pas de le faire.

LA RECRUESCENCE DE LA PHTISIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la recrudescence de la tuberculose depuis deux ans, comme l'a annoncé, il y a quelques jours, le D^r Grégoire en s'adressant aux membres du Collège des omnipraticiens, son service prévoit-il quelque projet pour reprendre une lutte efficace contre cette maladie?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faudrait porter cette question au *Feuilleton*.

LA NAVIGATION

DEMANDE DE RÈGLEMENT SUR LES NORMES RELATIVES AUX ÉQUIPAGES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre comptable si le jugement qui a fait suite à l'enquête formelle sur la collision survenue entre un navire de la *Shell Oil* et un autre de l'*Island Tug and Barge* en Colombie-Britannique, où il est établi que la collision était attribuable à des équipages insuffisants amènera le gouvernement à préparer bientôt un règlement relatif aux équipages requis sur les navires au Canada?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on prendra bonne note du rapport.

M. Howard: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Le ministre sait-il que le rapport date d'octobre dernier?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, monsieur l'Orateur.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

RUMEUR DE RÉDUCTION DU SERVICE ENTRE LES VILLES DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours le député de Moose-Jaw-Lake-Centre, le représentant de Regina-City et moi-même avons attiré l'attention du ministre des Transports sur la discontinuation possible des services aériens dans diverses régions de la Saskatchewan, notamment à Moose-Jaw, à Regina, à Saskatoon, à Prince-Albert. Le ministre avait alors répondu qu'on était à étudier s'il était préférable de maintenir ces services ou de les remplacer par d'autres. Peut-il nous dire maintenant où en est rendue l'étude vu que la question a beaucoup d'importance pour les nombreux endroits que j'ai mentionnés et pour d'autres dont je n'ai pas parlé.